

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Chronique. — IV Un problème d'Eschatologie. — V Ordo des fidèles. — VI Comme nous pardonnons !

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE**Dimanche, le 9 juillet**

Solennité (avec jeûne) des SS. Ap. Pierre et Paul.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES**Dimanche, le 16 juillet**

La solennité des titulaires (autres que la Ste-Trinité, le S.-Sacrement, S. Jean-Baptiste, et les SS. Ap. Pierre et Paul) qui, cette année, tombent entre le 12 juin et le 23 juillet, n'auront leur solennité que dimanche prochain.

Dans les paroisses suivantes la solennité se fait comme ailleurs par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication générale de l'Ordo

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Montréal), et de Saint-Paul (Montréal et Ile-aux-Noix).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Wakefield) et de Saint-Paul (Plantagenet et Aylmer).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Sorel) et de Saint-Paul (Abbotsford).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Shawinigan) et de Saint-Paul (Grand'Mère).

DIOCÈSE DE SHEBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (La Patrie) et de Saint-Paul (Scotts Town).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (L'Avenir) et de Saint-Paul (Chester).

DIOCÈSE DE PEMBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Pierre (Coulonge).

On ne peut faire aucune autre solennité de titulaire en ce jour. Par conséquent on ne chantera pas cette année la messe des titulaires qui se célèbrent le 22 juillet (comme le Précieux-Sang ou la Visitation). J. S.

CHRONIQUE



NOTRE fête nationale s'est célébrée dignement. De toutes les manifestations, on a écarté ce qui les avait un peu ravalées les années précédentes, surtout l'an passé.

C'est un progrès consolant, dont nous devons ici féliciter nos compatriotes.

Les sociétés locales se sont rendues en grand nombre à la cathédrale, pour y assister à la messe.

Mgr Racicot a officié au fauteuil, pendant que Mgr l'archevêque assistait au trône, entouré d'un nombreux clergé.

M. l'abbé Filiatrault, du séminaire de la Paroisse, a fait le sermon de circonstance, sermon très éloquent et très solide.

Le lieutenant-gouverneur de la Province, le maire de Montréal, ainsi que le premier ministre de la Législature de Québec étaient présents.

Le soir, plusieurs centaines de personnes prenaient part au banquet organisé par les dames patronesses des Écoles Ménagères, qu'on se propose d'établir dans les centres les plus peuplés.

— Un événement autour duquel la presse européenne a fait beaucoup de bruit ces temps derniers et dont elle a, en général, exagéré la portée, est la collation des insignes de chevalier de l'ordre du Saint-Sépulcre à Guillaume II, par le cardinal-archevêque de Breslau, Mgr Kopp. C'est peut-être le moment de le mettre dans la véritable lumière qui lui convient.

Les faits sont très simples. Avant de mourir, Mgr Plavi, patriarche de Jérusalem, avait chargé le cardinal Kopp de remettre à l'empereur d'Allemagne la décoration en question ; et cela en souvenir de son pèlerinage aux Lieux Saints, il y a quelques années. La cérémonie a eu lieu le 16 mai, à Metz, dans la salle des drapeaux de l'hôtel du gouverneur militaire, en présence du chancelier de l'empire, du statthalter d'Alsace-Lorraine, des évêques de Strasbourg et

de Metz, ainsi que des sommités civiles et militaires de cette dernière ville.

Et voilà tout. Cet événement n'a aucune portée politique quelconque.

— On a parlé beaucoup aussi d'un nouveau voyage de Guillaume II à Rome et d'une visite au Vatican.

Sans doute, depuis longtemps, Guillaume II poursuit le dessein de faire officiellement attribuer à l'Allemagne, par le Saint-Siège, le protectorat en Orient des établissements catholiques allemands, prérogative jusqu'à présent dévolue à la France.

Et l'empereur saisirait avec empressement l'occasion de persuader à Pie X que désormais le protectorat de la France n'existe plus en fait par le mauvais vouloir et l'anticléricalisme de ses gouvernants.

Cette occasion, il la voit dans le passage des établissements et des intérêts des Conventuels en Orient sous le protectorat du gouvernement italien, à la suite du refus catégorique opposé par le gouvernement français d'appuyer les légitimes revendications de cette congrégation auprès de la Sublime-Porte.

Quoi qu'il en soit de ce voyage, nos lecteurs savent de quelle longanimité Pie X a usé et est prêt à user envers la France dans les questions du protectorat.

— Les journaux ont publié récemment un ukase de l'empereur Nicolas II accordant une plus grande liberté religieuse en Russie. Quelques-unes des dispositions contenues dans ce décret impérial intéressent l'Église catholique.

1^o L'abandon de la religion schismatique officielle pour entrer dans d'autres confessions chrétiennes n'entraînera aucune poursuite ou aucune conséquence dommageable.

2^o Il est permis aux chrétiens de toutes les confessions de faire baptiser, d'après le rite de leur propre foi, les enfants trouvés ou les enfants de descendance inconnue non baptisés qu'ils auraient recueillis.

3) Sera levée l'interdiction d'ouverture des cloîtres de l'Église catholique romaine dans le royaume de Pologne.

4) L'enseignement religieux sera donné dans la langue maternelle dans tous les établissements d'éducation.

5) Les ministres de l'Église catholique romaine qui ont fait leur stage dans les séminaires des provinces sans avoir satisfait à l'examen obligatoire en langue russe, sont autorisés à remplir des fonctions religieuses.

A l'heure actuelle, les nouvelles venues de tous les points de la Pologne confirment que depuis la promulgation de l'ukase accordant la liberté religieuse, les Grecs-unis quittent en masse l'Église grecque pour le catholicisme. Dans les gouvernements de Siedles et de Lublin, 26,000 personnes ont abjuré la foi orthodoxe pour la religion catholique romaine. Dans un village de 680 habitants, deux seulement ont refusé de passer au catholicisme.

Mais les autorités russes ont déjà pris des mesures pour empêcher ces conversions en masse et tout acte public de propagande catholique.

Comme on le voit ces réformes sont loin d'être fondamentales : elles ne détruisent pas le régime policier existant. La chaîne n'est pas brisée, elle est seulement un peu allongée. Aussi la population—mis à part les vieux ritualistes très favorisés, car ils sont très riches—a reçu le manifeste avec joie mais sans enthousiasme. Les journaux slaves qui en écrivent font remarquer que ce n'est pas encore « la pure et philosophique liberté de conscience » à laquelle tout homme a droit, mais quelques concessions accordées par l'Etat comme des faveurs qu'il pourrait refuser.

— On cite ce mot de S. S. Pie X, qui résume à merveille son opinion sur la musique religieuse et son rôle dans les églises.

Un prêtre romain lui demandait timidement :

— Quels morceaux devons-nous chanter pendant l'office ?

Et le pape avec une grande douceur : Mon fils, on ne chante pas pendant l'office ; on chante l'office.

UN PROBLEME D'ESCHATOLOGIE

DANS le ciel, le fait de savoir que plusieurs de nos parents ou de nos amis sont à jamais perdus en enfer, pourra-t-il amoindrir notre bonheur éternel ?

La question est angossante autant que difficile. Récemment, un ministre protestant, le Rév. Georges Knight, se la posait dans la *North American Review* ; et sa réponse ne faisait que montrer une fois de plus combien la Réforme a profondément déformé l'idée de Dieu et l'idée de l'âme humaine.

Je cite textuellement ses paroles :

« To the question whether the blessed in heaven will not be saddened by seeing their nearest and dearest ones tortured in hell, Luther answered : « Not the least in the world ». Jonathan Edwards said : « The view of the misery of the damned will double the ardor of the love and gratitude of the saints in Heaven ». Andrew Welwood thought : « The saints will be overjoyed in beholding the vengeance of God ». Samuel Hopkins expressed the opinion that the sight of hell would be « most entertaining » to all those who love God and would give them the highest and most ineffable pleasure. The great Dr Bellamy capped the climax by an elaborate calculation, based on science and philosophy, in which he estimated that the happiness of the blessed in heaven would be increased 9,600,000,000 times on account of the misery of the damned ».

A ceci répondons en exposant sur ce sujet la doctrine toujours sereine et logique de l'Eglise catholique.

Et d'abord, sans vouloir taxer l'humanité d'égoïsme, il est permis d'affirmer que notre bonheur même en ce monde ne dépend pas nécessairement du bonheur de ceux qui nous sont unis par les liens du sang ni par les liens de l'amitié. Ceci est spécialement vrai quand le malheur de nos parents ou de nos amis provient de leur mauvaise conduite. En ce dernier cas nous sommes même prêts à leur infliger

le châtement qu'ils méritent. Ainsi un père bannira l'enfant qui a déshonoré son nom, un mari chassera l'épouse qui l'a trompé ; et la famille de celui qui a été outragé ratifiera la sentence. C'est justice.

Il en est de même dans le ciel. La béatitude des élus ne dépend exclusivement que de Dieu. Leur félicité est faite tout entière de la vision de l'Amour et de la possession de l'Eternelle Beauté ; les créatures, quelle que soit leur destinée, ne peuvent rien ajouter au bonheur essentiel de ces justes admis à la gloire, elles ne peuvent non plus rien en distraire par leurs malheurs. La suprématie de l'amour béatifique l'emporte sur tout autre affection. C'est la sérénité surnaturelle de la paix dans la contemplation de Dieu. Saint Augustin disait : « C'est la tranquillité dans l'ordre parfait, *tranquillitas in ordine perfecto* ».

Habités comme nous le sommes au tangible et au matériel, nous ne comprenons pas adéquatement cette doctrine. Un exemple profane aidera peut-être à en donner l'intelligence.

Le long du chemin de la vie, chaque jour, il nous arrive de rencontrer des cœurs de vingt ans épris des charmes d'une créature à qui ils se destinent, à qui ils désirent se donner. C'en est fini de la tendresse filiale : « l'amour pour la fée de la jeunesse (le mot est de Veillot) semble anéantir le sentiment qui était la joie de la mère ».

Or, je dis, si l'amour d'une créature éphémère et bornée sait ainsi fasciner, dominer, un cœur au point de lui faire oublier ses premières affections si profondément ancrées en lui, je comprends que l'amour infini peut noyer en lui tous les autres amours.

Mais ce n'est pas tout. Dans le ciel, dit saint Jean (I Ep. III, 2), « nous serons semblables à Dieu parce que nous le verrons tel qu'il est ». Notre jugement, notre volonté seront en parfaite conformité avec Lui. Nous verrons et nous sentirons par Lui et en Lui. Nous participerons à tous ses divins attributs. Nous participerons donc à sa justice, et cette justice nous aidera à juger sans passion, sans préjugé, sans partialité — *in veritate judicii*.

Ici-bas, nous ne savons pas ce que c'est que le péché. Au ciel,

nous saurons ce qu'il est — une insulte, un défi jetés à Dieu — et partout et n'importe où se manifestera ce mal, nous éprouverons pour lui une répulsion, une répugnance invincible.

Maintenant, je me hâte de le dire — car ici surtout la pensée catholique diffère de l'idée protestante — il n'y aura dans cette répulsion pour le pécheur aucun élément de vengeance ni de jouissance. Cette répugnance n'aura sa source que dans un transcendant amour pour l'ordre nécessaire.

Une troisième considération est tirée de l'essence elle-même de l'amour. Quand l'amour a pris pleine possession de notre être, il change si complètement notre nature dans celle de la personne aimée que nous oublions nos propres intérêts pour embrasser totalement sa cause. Notre volonté se fond dans la sienne.

Il y a dans la Bible un exemple frappant de cette puissance formatrice de l'amour. Au premier livre des Rois, chapitre XVIII, nous lisons que « l'âme de Jonathan était soudée à celle de David et qu'il l'aimait comme son âme à lui ». David avait tué le géant Goliath, et quand l'armée juive revint en triomphe dans ses foyers, les femmes chantèrent : « Saül a tué mille de nos ennemis, mais David en a tué dix mille ». Le roi Saül s'irrita en entendant ces louanges et dès ce jour il jura de tuer David. Son fils Jonathan s'efforça par tous les moyens de l'en empêcher. Il alla trouver David et l'avertit du danger. Il fit plus, il mêla sa cause à celle de son ami. Fils de roi, héritier présomptif du trône, il alla jusqu'à désirer que David régnât et non lui. Il fit plus encore : il embrassa une ligne de conduite opposée aux intérêts de son père, et aida ainsi David à monter sur le trône d'Israël.

Or, si l'amour humain a une telle force en ce monde, que dirons-nous de la force de l'amour divin dans les cieux ? Là, nous verrons Dieu comme il est, et cette vision allumera en nous un amour infini. Nous épouserons sa cause, nous embrasserons ses intérêts. Nous aimerons ce qu'il aime et il nous sera impossible d'aimer ce qu'il n'aime pas — d'aimer ce qui n'a plus droit à l'amour — d'aimer ce qui s'est révolté contre l'Amour, c'est-à-dire contre Dieu.

Et maintenant, mon âme, puisque tu veux comprendre, monte plus haut, plus haut encore, jusqu'au cœur même de ton Créateur. Les écrivains inspirés t'aideront à pénétrer un tant soit peu cette psychologie divine. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le livre de Jérémie : « Je t'ai aimé, ô homme, d'un amour éternel, et par pitié je t'ai attiré à moi » (1).

Dans les prophéties d'Isaïe : « Une mère peut-elle oublier son enfant ? Même si elle peut, moi je ne puis pas, dit le Seigneur » (2). En saint Jean : « Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son fils unique » (3). Et pour tout résumer dans un mot immense et sublime, le même apôtre dit encore ailleurs : « Dieu est l'amour », *Deus caritas est* (4).

Où Dieu aime l'humanité. Il l'aime plus que nos pauvres cœurs de chair ne peuvent aimer, il l'aime d'un amour que nous ne pouvons même pas deviner. Et cependant il inflige au pécheur mort dans l'impénitence les peines de l'enfer.

Pourquoi cela ? Parce que l'amour méprisé doit faire place logiquement à la justice seule : *Deus non irridetur*. « L'on ne peut pas se jouer de Dieu », dit le Psalmiste.

Dans le ciel, participant à la justice de Dieu, les élus la comprendront. Et voilà pourquoi, dans leur éternel cantique, ils chanteront cette parole de louange : « Vous êtes juste, ô mon Dieu, et vos jugements sont droits » (5).

J.-M. LELEU.

(1) Jérémie, xxxi, 3.

(2) Isaïe, xlix, 15.

(3) Jean, iii, 16.

(4) I Jean, iv, 8.

(5) Ps. 118, 137.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 9 juillet

Anniversaire de la DÉDICACE, double de le cl. avec octave privit. ; mém. du IVE dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres mém. des SS. Sept Frères et du dim.

COMME NOUS PARDONNONS !

VOYONS, bébé, dépêchons-nous ! Papa rentrera dîner et je n'aurai pas fini mon ouvrage.

— Oui, maman.

Et bébé continua sa prière :

“ ...notre pain quotidien...

— Pardonnez-nous nos offenses...

Comme nous pardonnons...

— Dis, maman, alors le bon Dieu ne nous pardonnera jamais ?

— Pourquoi cela, mon chéri ?

— Parce que hier soir, quand j'étais dans mon lit, tu t'es disputée avec papa, et j'ai entendu que tu disais : “ Ah ! je ne lui pardonnerai jamais, à ta mère ; qu'elle viennent ici seulement, et je la mets à la porte ! ” Papa pleurait, et tu es vite venu voir si je dormais. Alors, j'ai fermé les yeux pour ne pas te faire de la peine, petite maman.

Elle rougit très fort. Une violente émotion la secoua. C'était vrai pourtant, ce que disait cet enfant de cinq ans, devenu son accusateur. Tous les matins et tous les soirs, désormais, en faisant sa prière, elle mentirait donc au bon Dieu ou se condamnerait elle-même. Mais quoi ?... Pardonnez à sa belle-mère ?... Après les phrases méchantes, les allusions perfides qu'elles s'étaient adressées hier soir ? Cela, jamais !... Pourtant ?... Pourtant, rien ; elle en avait trop fait aussi, cette mauvaise femme !... Si on pardonnait toujours, il n'y aurait plus moyen d'avoir la paix.

— Eh bien ! maman, tu ne me fais donc pas finir ma prière ? Très brusquement, d'un ton qui la surprit même, elle répondit :

— Laisse-moi tranquille ! je n'ai pas le temps maintenant...

L'enfant, étonné, la regarda longuement ; puis, cachant sa tête sous ses petits draps, se mit à pleurer silencieusement.

“ Allons, encore une journée qui commence bien !... ” se dit la jeune femme. Puis, pour donner un nouveau cours à ses pensées, elle s'occupa activement des travaux du ménage.

Mais elle avait beau se presser, se dépêcher, se bousculer : ses réflexions allaient plus vite. Toujours la phrase de l'enfant revenait à sa mémoire : “ Alors le bon Dieu ne nous pardonnera jamais ? ” De guerre lasse, elle conclut, pour se donner du temps : “ C'est bon, je prierai mon mari d'aller la trouver et de lui dire que j'ai un peu dépassé la mesure ; mais aussi...”

Et le balai frottait ! Et le plumeau furetait dans les coins.

Et toujours elle pensait : “ Pardonnez-nous comme nous pardonnons...” Alors, elle s'assit sur une chaise, mit sa tête dans ses mains et réfléchit.

Après tout, la bredouille n'était pas si grave que cela ! Une simple discussion sur une petite dépense de ménage ; une bêtise, quoi !... Et puis, de phrase en phrase, la discussion avait dégénéré en querelle, les conseils en reproches, les mots cruels avaient suivi. Et voilà ! Peu de chose en somme ; mais ce peu suffisait pour que ces deux cœurs qui s'aimaient jusqu'alors fussent désormais fermés l'un à l'autre, pour que la douce bienveillance qui les unissait se changeât en hostilité soupçonneuse.

“ Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons...” Si l'on pouvait effacer le passé, oublier cette mauvaise querelle et vivre — si ce n'est comme autrefois — du moins avec des relations convenables !... Une dé-

marche insignifiante suffirait ; on guetterait le moment où grand'mère serait sur sa porte, on passerait comme par hasard juste à ce moment ; et, sans faire d'excuses, on dirait simplement qu'on regrette de s'être laissé emporter par la colère.

Mais, tout bas, au fond de sa conscience, la jeune femme entendait une voix qui lui disait : " Est-ce pardonner, cela ? Te suffirait-il que le bon Dieu te pardonât ainsi ?... Pardonnez n'est pas seulement oublier, c'est aimer comme auparavant. Certes, que de fois et combien plus gravement, nous avons offensé Dieu si bon, si indulgent, si patient, si généreux, et cependant il suffisait que l'enfant prodigue revînt se jeter dans ses bras en criant : " Pardon, Père ! " pour qu'aussitôt il lui rendit tout son amour. "

Et la voix continuait : " Ce n'est pas demain, pas ce soir, ni même cet après-midi qu'il faut pardonner, c'est tout de suite. " L'Évangile ne dit-il pas : " Si donc, lorsque vous présenterez votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère à quelque chose contre vous, laissez là votre don devant l'autel et allez vous reconcilier auparavant avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don " .

Un long instant suivit, pendant lequel son amour-propre lutta contre la voix du bon ange.

Puis soudain elle se leva, et sans même prendre son chapeau, ouvrit la porte de la rue et sortit.

Grand'mère était dans sa cuisine. Justement, ce jour-là, le feu " ne voulait pas éclairer ". Depuis une heure elle luttait contre la fumée, changeait le petit bois, soufflait tout doucement avec la bouche pour attiser la flamme sans faire voler les cendres : rien n'y faisait.

On frappe à la porte.

— Entrez ! cria-t-elle sans se déranger.

Sa belle-fille ouvrit. Elle avait les yeux pleins de larmes en disant : " Maman ! pardonnez-moi ! Aimons-nous comme autrefois ! "

Grand-mère eut un instant de révolte. Ses yeux brillèrent d'un mauvais éclat.

Et comme la jeune femme restait toujours sur le seuil de la porte, sans oser entrer, répétant très doucement : " Pardon maman ! " sa colère disparut soudain ; elle ouvrit les bras et dit simplement : " Mon enfant !... "

Midi sonne. Papa rentre de l'atelier.

— Tiens, pour qui cette nappe ? fait-il, très surpris. Tu a invité quelqu'un ?

— Oui, répondit sa femme ; nous sommes quatre aujourd'hui.

— Ah ! qui donc ?

A ce moment, grand-mère ouvre la porte. Elle sourit.

Papa, très inquiet, jette à sa femme un regard suppliant ; mais celle-ci d'un ton joyeux :

— Entrez ! entrez, maman ! on vous attend !

Et, tandis que grand-mère ôte son châle—son beau châle des grandes fêtes qu'elle a mit pour la circonstance — et le pose soigneusement sur le lit, la jeune femme prend le bébé sur ses genoux, lui ferme les yeux, lui joint ses petites mains dans les siennes, l'embrasse sur le front et dit :

— Maintenant, mon chéri, finissons notre prière.

Avant que sa mère le lui ait soufflé, l'enfant radieux continue : " ... Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... "

La prière finie, papa sort de la chambre. — Où vas-tu ?—

— A la cave, prendre une bouteille de vin mousseux.

(Semaine de Cambrai.)